

Troisième séance, jeudi 9 juin 2011

Présidence de M^{me} Yvonne Stempfel-Horner, présidente

SOMMAIRE: Communications. – Assermentation. – Projet de décret relatif à la réélection collective de membres du pouvoir judiciaire; entrée en matière, lecture des articles et vote final. – Projet de loi N° 238 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE); 2^e lecture et vote final. – Projet de décret N° 247 relatif aux naturalisations; entrée en matière, lecture des articles et vote final. – Projet de loi N° 245 modifiant la loi relative aux subventions pour les constructions d'écoles enfantines, primaires et du cycle d'orientation; entrée en matière, première et deuxième lectures, vote final. – Projet de décret N° 246 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour l'acquisition des immeubles articles 7042 et 7212 de la commune de Fribourg – site Cardinal – en société simple avec la ville de Fribourg; entrée en matière, première et deuxième lectures, vote final. – Rapport N° 253 sur le postulat P2060.09 Heinz Etter (planification à long terme de l'épuration des eaux usées dans la région du lac de Morat); discussion. – Clôture de la session.

La séance est ouverte à 8 h 30.

Présence de 102 députés; absents: 8.

Sont absents avec justifications: M^{mes} et MM. Alex Glardon, Ursula Krattinger-Jutzet, Yves Menoud, Albert Studer, Olivier Suter, Alain Thévoz et Parisima Vez.

Sans justification: M. Rudolf Vonlanthen.

MM. et M^{me} Isabelle Chassot, Pascal Corminbœuf, Erwin Jutzet, Claude Lässer et Beat Vonlanthen, conseillère et conseillers d'Etat, sont excusés.

Communications

La Présidente. Je vous rappelle qu'une séance du Club des questions familiales aura lieu ce midi dans la salle de séance du deuxième étage.

Assermentation

Assermentation de M^{me} et MM. Johannes Frölicher, Sylvianne Périsset-Gantner, Gabriel Aebischer, Jérôme Delabays, Antonio-Elviro Soares et Jean-Daniel

Wicht, élu-e-s à diverses fonctions judiciaires par le Grand Conseil.

– La cérémonie d'assermentation a lieu selon la formule habituelle.

La Présidente. Vous venez d'être assermentés pour votre nouvelle fonction. Au nom du Grand Conseil du canton de Fribourg, je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de la fonction qui désormais est la vôtre.

Projet de décret relatif à la réélection collective de membres du pouvoir judiciaire¹

Rapporteur: **Theo Studer** (PDC/CVP, LA).

Représentante du Conseil de la magistrature: **Antoinette de Weck**, présidente

Entrée en matière

Le Rapporteur. Avant-hier, nous avons élu M. Jean-Marc Vionnet en tant qu'assesseur au Tribunal cantonal. Sa réélection comme assesseur suppléant est devenue sans objet et partant le décret est modifié. Le décret concerne donc la réélection des personnes suivantes: Hans Brügger, assesseur suppléant au Tribunal cantonal, Ernst Flammer, assesseur suppléant au Tribunal cantonal, Louis-Marc Perroud, assesseur suppléant au Tribunal cantonal, Eric Kolly, assesseur au tribunal d'arrondissement de la Sarine, Pierre Bossart assesseur au tribunal d'arrondissement de la Sarine, Marianne Schmutz, assesseure suppléante au Tribunal des prud'hommes de la Sarine, Jean-Pierre Levrat, assesseur suppléant au Tribunal pénal des mineurs et Bernard Schaaf, juge suppléant à 100% au Tribunal cantonal jusqu'au 31 décembre 2012. Selon les dispositions transitoires de la loi sur la justice, cette réélection se fait de manière collective. En effet, le Conseil de la magistrature et la Commission de justice ont constaté que rien ne s'oppose à la réélection de ces personnes qui sont déjà en fonction. Ces postes n'ont pas été mis au concours. La Commission de justice vous propose d'entrer en matière et d'approuver le décret avec la modification que je viens de mentionner.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

¹ Projet de décret et préavis pp. 1288ss.